

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

OBJECTIFS ET INTÉRÊTS

La *Revue d'Ecologie (La Terre et la Vie)* est un journal international à comité de lecture, pourvu d'un facteur d'impact et indexé dans une large gamme de bases de données de recherche bibliographique telles que ASFA, Biological Sciences, Current Contents Connect, Agriculture, Biology & Environmental Sciences, IBIDS, ISI Web of Knowledge, Journal of Citation Reports/Science Edition, OCLC, ou encore Scopus.

La revue a pour objectif de publier des travaux en rapport avec tous les domaines de l'écologie, aussi bien en conservation, écologie des écosystèmes, des communautés ou des organismes qu'en écologie sensorielle, physiologique, comportementale ou évolutive. Les études de tous types de taxons, de biomes ou d'aires géographiques sont considérées. Les études apportant des résultats innovants et originaux basés sur des approches aussi bien théoriques, expérimentales que descriptives sont particulièrement appréciées. Les manuscrits faisant état de résultats préliminaires sont également les bienvenus. La revue accepte différents types de manuscrits tels que des articles de recherche, des commentaires, des revues, des critiques de livres, des exposés de méthodes, ou encore des rapports faunistiques et floristiques de grand intérêt scientifique et patrimonial.

CONTENU DE L'ARTICLE

Seuls seront considérés les manuscrits relatant des travaux basés sur des résultats originaux, non déjà publiés ni en cours de soumission à un autre journal et dont le contenu a été lu et approuvé par tous les auteurs. Les auteurs ayant des idées de synthèses ou de manuscrits volumineux sont priés de contacter la rédaction avant soumission.

LANGUE DE L'ARTICLE

Le corps de l'article peut être écrit en anglais ou en français. Quelle que soit la langue choisie, deux résumés, l'un en anglais et l'autre en français, doivent être fournis. De façon exceptionnelle, les auteurs peuvent fournir un résumé supplémentaire dans une autre langue s'ils jugent qu'elle est particulièrement intéressante pour le public potentiel de l'article. Il est recommandé que le résumé dans la langue autre que celle de l'article soit plus long et plus détaillé que l'autre.

Nous encourageons vivement les auteurs à écrire leur manuscrit en anglais. Cet effort augmentera considérablement le public potentiel et en retour l'impact de leur travail. De plus, nous recommandons aux auteurs dont la langue choisie pour écrire l'article n'est pas la langue maternelle de faire corriger leur manuscrit avant soumission par des personnes maîtrisant parfaitement cette langue.

Recommandations d'écriture pour le français :

- Les noms vernaculaires d'espèces végétales ou animales doivent commencer par une majuscule pour le nom de genre mais pas pour le nom d'espèce (e. g. « Lézard vivipare »). Le nom d'espèce prend une majuscule si c'est le nom d'une personne (e.g. « Galago de Demidoff »), le nom d'une aire géographique (e.g. « Pin d'Alep ») mais pas l'adjectif en rapport avec une aire géographique (e.g. « Chouette lapone »). Les noms vernaculaires des groupes ne comportent pas de majuscule (e.g. « hérons, campagnols »), ce qui n'est pas le cas pour les noms scientifiques de groupes (e.g. « Ardéidés, Microtinés »). Pour les noms latins, il n'est pas toujours utile, sauf exception, de spécifier ni le nom (initiale ou nom complet) ni la date de la description.

- Les dates doivent être indiquées en chiffres romains pour le mois, par exemple 02.X. 85 pour le 2 octobre 1985. Cela lève le doute sur l'interprétation qu'on peut donner à 02.10.85, date qui peut s'interpréter comme 2 octobre 1985 mais également (pour un anglophone) 10 février 1985.

- En français, les noms de mois ne prennent pas de majuscule (e.g. « janvier » et non pas « Janvier »).

- Les points cardinaux prennent une majuscule s'ils indiquent une région géographique spécifique (e.g. « pays du Nord ») mais pas s'ils indiquent une direction (e.g. « au nord de la Loire »).

- Dans les expressions géographiques comportant un adjectif, c'est l'adjectif et non le nom qui prend une majuscule. Ainsi, l'on écrit « océan Indien » et non pas « Océan Indien » ni « Océan indien ».

LONGUEUR DE L'ARTICLE

De façon générale, les articles ne devraient pas excéder 20 pages imprimées, illustrations comprises. Les auteurs souhaitant soumettre un article plus long doivent contacter la rédaction avant soumission. Pour aider les auteurs à estimer le nombre de pages correspondant à leur manuscrit, il faut savoir qu'une page correspond environ à 800 mots de texte (sans titres de paragraphe), 2 figures ou encore 30 références bibliographiques.

PRÉSENTATION DU MANUSCRIT

Le manuscrit doit présenter les sections suivantes dans cet ordre:

- Titre de l'article.
- Liste complète des auteurs (noms et prénoms complets).
- Affiliations complètes pour chacun des auteurs, comportant l'institution de rattachement, l'adresse postale et l'adresse électronique. Les auteurs doivent également indiquer le nom de l'auteur à qui adresser toute correspondance.
- Deux résumés (moins de 400 mots), l'un en français et l'autre en anglais. Le résumé dans la langue non choisie pour l'article devrait être plus long et beaucoup plus informatif, particulièrement si le corps de l'article est en français.
- Le corps de l'article, comportant les sections suivantes : introduction, matériels et méthodes, résultats, discussion et conclusion. Les titres des sections doivent être écrits en majuscules. Les sections doivent être divisées si besoin est en sous-sections décrites par de courts titres.
- Remerciements
- Références
- Tableaux
- Légendes des figures (numérotées suivant l'ordre de leur apparition dans le texte)

Texte

Le texte, références bibliographiques comprises, doit être présenté en interligne double, dans une fonte courante comme Times New Roman taille 12, sur des pages numérotées comportant 3cm de marges à gauche et à droite. La numérotation des lignes est particulièrement appréciée. Tout manuscrit qui ne respecterait pas ces conditions serait exclu du processus de révision. Les symboles, unités et abréviations doivent être exprimés dans le système international (SI). De façon exceptionnelle, d'autres unités peuvent être utilisées à condition que leur définition soit exposée dans le texte et constante dans tout le manuscrit. Les documents Word ne doivent pas être en mode de suivi des modifications ni comporter aucun commentaire ou note de révision.

Notes de bas de page

Il est déconseillé d'utiliser les notes de bas de page. Si elles sont utilisées, elles doivent être numérotées selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

Citations

Seuls les travaux publiés doivent être cités. Dans le texte, les citations doivent suivre le format suivant:

- Emmons (1988) ou (Emmons, 1988) pour un auteur.
- Legendre & Legendre (1979) ou (Legendre & Legendre, 1979) pour deux auteurs.
- Stahl *et al.* (1988) ou (Stahl *et al.*, 1988) pour plus de deux auteurs.

Les citations multiples doivent être ordonnées par année et auteur : (Hunter & Price, 1992; Danell & Bergström, 2002).

Références

Toutes les références citées dans le texte, et elles seules, doivent apparaître dans la liste bibliographique finale. Elles doivent être présentées de la façon suivante:

- EMMONS, L.H. (1988).— A field study of ocelots (*Felis pardalis*) in Peru. *Rev. Ecol. (Terre Vie)*, 43: 133-157.
 - LEGENDRE, L. & LEGENDRE, P. (1979).— *Écologie numérique. 1. Le traitement multiple des données écologiques*. Masson, Paris & Les Presses de l'Université du Québec, Montréal.
 - LEVINS, R. (1975).— Evolution in communities near equilibrium. Pp 143-177 *in*: M.L. Cody & J.M. Diamond (eds). *Ecology and evolution of communities*. Harvard University Press, Cambridge, Mass.
- Les noms des journaux sont les abréviations ISO officielles des journaux.

Tableaux

Chaque tableau doit être présenté sur une page séparée et numéroté par des chiffres romains (e.g. Tableau II). Les auteurs sont invités à optimiser l'utilisation des séparateurs de cellules de façon à faciliter la lecture. La taille maximale d'un tableau, titre et notes de bas de tableau comprises, est de 20 en hauteur et de 13 cm en largeur en format portrait.

Figures

Les figures doivent être fournies dans un fichier séparé et avoir une résolution d'au moins 300 dpi. Chaque figure doit être présentée sur une page séparée et numérotée par des chiffres arabes (e.g. Fig. 4). Le numéro de la figure doit figurer sous la figure, sur une ligne séparée. La taille maximale d'une figure imprimée est de 20 x 13 cm, légende comprise. Les figures provenant d'autres sources doivent faire explicitement référence à ces sources et la permission écrite doit être obtenue pour l'impression et la diffusion électronique.

STANDARDS ÉTHIQUES

Les manuscrits soumis à publication doivent se conformer aux lois, recommandations et politiques du pays dans lequel les observations et manipulations éventuelles ont été conduites. Le respect de la législation concernant les animaux, tant pour leur collecte et leur bien-être en captivité que pour ce qui concerne largement l'expérimentation animale est indispensable et doit être explicitement développé dans la section Matériels et méthodes.

Cette soumission se fait par l'envoi d'un courrier électronique à la rédaction, avec en attaché les documents suivants :

- Une version Word et une version pdf du manuscrit (texte principal et figures séparées).
- Seulement la version Word si les auteurs ne peuvent pas convertir leur document en pdf.

La version pdf est très vivement souhaitée car elle évite tout éventuel conflit entre les versions des logiciels d'édition de texte utilisées par l'éditeur, les auteurs et les referees, et empêche de modifier quoi que ce soit. Le document Word est utilisé par l'éditeur pour la mise en page et estimer la longueur d'un l'article, étape qui accélérera la publication en cas d'acceptation.

La soumission doit être accompagnée d'une lettre à l'éditeur qui présente l'article et l'intérêt de sa soumission à la revue, ainsi que la suggestion des noms et contacts (adresses postale et électronique) de trois referees potentiels. Les auteurs sont invités également à mentionner les éventuels risques de conflit scientifique ou d'intérêts.

En cas de re-soumission, les auteurs doivent joindre une lettre où ils expliquent en détail les réponses apportées aux commentaires des referees.

APRÈS ACCEPTATION

Une fois le manuscrit accepté pour publication, il est mis en page. Une épreuve de l'article est envoyée pour correction à l'auteur identifié comme le correspondant. La version du texte renvoyée alors par l'auteur est considérée comme la version finale ; seules des corrections mineures seront acceptées.

Les auteurs disposeront de la version électronique (format pdf) de leur article auquel ils auront librement accès en ligne pendant l'année de publication.

DROITS DE COPIE ET REPRODUCTION

Le transfert de copyright à la SNPN (Société Nationale de Protection de la Nature), qui est responsable de la revue, devient effectif une fois le manuscrit accepté pour publication.

Les articles publiés dans la *Revue d'Ecologie (La Terre et la Vie)* sont protégés par le copyright. La SNPN a la détention exclusive des droits de distribution et reproduction de l'article. Le matériel publié dans ce journal ne doit pas être reproduit ni diffusé sans demande d'autorisation préalable.

Les opinions émises sont celles des auteurs qui en conservent la responsabilité entière. Ces opinions ne sont pas nécessairement celles de la rédaction et de la direction de la revue ni de la SNPN.

CONTACT

Toute demande ou correspondance doit être adressée au rédacteur en chef:

Professeur Christian ÉRARD
erard@mnhn.fr ou christian.erard@mnhn.fr

Des liens (adresses électroniques) permettant de contacter les différentes personnes s'occupant d'une manière ou d'une autre de la revue existent sur la page d'accueil du site : <http://irevues.inist.fr/laterreetlavie-revue-ecologie>